



# MINURCAT Police

## L'Echo

United Nations Mission in the Central African Republic and Chad  
Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad



Numéro 8-9

Janvier- Avril 2009

Chers Collègues,

La mission des Nations-Unies en République Centrafricaine et au Tchad a franchi une autre étape depuis le 15 mars 2009. A cette date, conformément à la Résolution 1861, du Conseil de Sécurité, les forces Onusiennes ont pris le relais de la charge militaire et des responsabilités dévolues précédemment aux forces militaires européennes, dénommées, EUFOR.

Pour la réussite d'une mission de maintien de la paix, il faut au moins deux acteurs. Ainsi la MINURCAT n'aurait connu aucun succès sans la franche coopération des gouvernements hôtes du Tchad et de la Centrafrique. L'équipe de reportage de L'ECHO a eu l'honneur et le privilège de rencontrer le Représentant Spécial du Président de la République auprès des Forces Internationales au Tchad, CONAFIT, Dr. Moussa Moctar, qui a bien voulu accepter de répondre à ses questions sur l'état actuel de la coopération entre le Gouvernement tchadien et la mission.

Comme je l'ai toujours dit à chaque occasion, les hommes constituent les principaux acteurs de la mission. Aussi, voudrions-nous vous présenter dans ce numéro, deux hauts responsables de la Police de la MINURCAT. Il s'agit de Monsieur Frederik Bjerkeborn, l'Adjoint du Police Commissioner et du Colonel de

Gendarmerie Elhadj Mamadou Dia, Chef du Personnel de la police des Nations Unies, UNPol.



Les femmes de la MINURCAT, ont joint leurs efforts à ceux de leurs collègues travaillant dans les agences des Nations-unies pour célébrer la journée Internationale de la femme. En plus des autres activités de la fête, une table ronde a été organisée sur le thème: "Les problèmes des femmes liés au genre, le VIH/SIDA et les droits humains et la perspective sur le plan national".

Dans cette édition, la rubrique "Nos pays et les gardiens de la Paix " est consacrée au Burkina Faso, "le pays des hommes intègres", situé en Afrique de l'Ouest.

Nous voudrions également attirer votre attention sur un article intéressant relatif à un atelier consacré à la sensibilisation sur les Restes des Mines non explosées (REG); sans oublier les reportages sur les cérémonies de décoration en l'honneur de nos collègues Malgaches et Burundais.

Bonne lecture!

Gerardo **CHAUMONT**  
Police Commissioner

**Entretien avec Dr. Moctar Moussa, Représentant Spécial du Président de la République auprès des Forces Internationales au Tchad.**

### Objectif Commun – Securiser davantage l’Est du Tchad

L’équipe du magazine L’ECHO de la MINURCAT a eu le privilège de rencontrer récemment, le Représentant Spécial du Président de la République auprès des Forces Internationales au Tchad (CONAFIT), Dr. Moussa Moctar, qui a accepté avec plaisir de répondre à quelques questions de notre publication.



Dr. Moussa Moctar est agronome Zootechnicien de formation. Il est spécialiste de la Physiologie de la nutrition animale. Grand commis de l’Etat, il a au cours de sa longue carrière administrative, qui a débuté en 1979, travaillé d’abord, comme chercheur à l’Institut National de Recherche zootechnique et vétérinaire de Farcha, où il a été responsable du Département de biologie animale. Après la guerre de 1980, il a été nommé responsable du Centre de Modernisation de production animale à la SONAPA à N’Djamena. Il a aussi été Directeur de l’Ecole Nationale des Agents Techniques de l’élevage. Ensuite, Directeur général de la société de développement du Lac Tchad,

qui est une société de développement agricole. Appelé au gouvernement, il a occupé les portes feuilles des Ministères de l’Agriculture, des Mines, de l’Energie et du Pétrole. Après un temps passé au Gouvernement, il a été respectivement, Gouverneur du Chari Baguirmi, des Régions de Ouadi Fira, et Mayo Kebbi Est. Il est de nouveau rappelé au Gouvernement en qualité de Ministre de l’élevage avant d’être nommé ensuite comme Secrétaire Général Adjoint à la Présidence de la République. C’est cette mine d’expériences qui se livre volontiers, à nos questions.

**L’ECHO:** Le 26 février 2009, a eu lieu à Abéché, la double cérémonie de fin de formation du DIS et du lancement des activités de cette force à l’Est, en votre présence. Pouvez vous nous confier vos impressions en ce qui concerne d’une part la formation du DIS et d’autre part, ses premiers résultats sur le terrain ?

**Dr. M M:** Comme vous le savez, la création du Détachement Intégré de Sécurité (DIS), était une innovation de la MINURCAT et de la République du TCHAD; parce qu’il était question d’encadrer, de former des éléments Tchadiens issus de la Police et de la Gendarmerie Nationale pour pouvoir sécuriser les camps des réfugiés et des déplacés. Cette formation a été assurée par la MINURCAT. Les formateurs sont des Tchadiens et évidemment des éléments de la MINURCAT, des UNPols. Après cette formation, ces éléments ont été déployés à l’est du TCHAD où, la cérémonie à laquelle vous faites allusion s’est déroulée, le 26 Février 2009, à ABECHE.

Il est encore trop tôt pour faire une évaluation à mi-parcours à mon avis. Mais je peux vous dire que l'impression que nous avons eu, pas moi seulement, ou nous-mêmes du DIS, mais la communauté internationale et tous les acteurs à l'est du TCHAD, c'est que le DIS a été réellement une innovation intelligente. Et il fait réellement le travail qu'on a voulu lui confier. Evidemment, Il y a toujours des points forts et des points faibles. Il y a beaucoup de paramètres qui entrent en jeu dans l'efficacité de l'action sur le terrain.



Il y a la logistique, il y a le personnel lui-même et il y a aussi l'environnement dans lequel le DIS se déploie et travaille. Au vu des premiers résultats, nous pouvons valablement dire que nous sommes satisfaits. Mais cela ne veut pas dire que nous ne tendons pas vers le meilleur. C'est-à-dire faire encore mieux pour rassurer cette partie de la population vulnérable que sont les déplacés, les réfugiés. Il faut leur donner davantage confiance en matière de sécurité en vue d'une vie normale dans leurs camps.

**LE:** Comment évaluez-vous la coopération avec l'Organisation des Nations Unies et la MINURCAT?

**MM:** Ecoutez, il y a presque un an que nous avons travaillé pratiquement ensemble. Nous avons travaillé dans de très bonnes conditions et nous collaborons étroitement pour ne pas dire quotidiennement ensemble. Jusqu'à présent, nous ne voyons pas de difficultés

dans notre partenariat et notre collaboration.

**LE:** A votre avis quelles sont les plus grandes réalisations depuis l'instauration du DIS?

**MM:** Bon, je me demande, que signifie plus grande réalisation. La mission du DIS est connue. Vous la connaissez tous, à moins qu'on ne s'écarte de l'approche première. On avait voulu que le DIS sécurise l'intérieur des camps des réfugiés et tout autour des camps c'est-à-dire l'environnement immédiat des camps des réfugiés et des déplacés. Cette mission, si on peut la considérer comme une réalisation, se passe dans de bonnes conditions bien que nous savons très bien qu'il n'existe pas l'insécurité zéro. Il y a eu quand même quelques cas regrettables qui se sont passés depuis que le DIS est sur le terrain. Le cas le plus flagrant qui nous choque encore c'est le cas de GOZ BEIDA où il y a eu du brigandage, des blessures, des viols que nous regrettons. Nous le disons, ce n'est pas une façon de toujours jeter la pierre à l'autre, mais nous pensons que ces genres d'actes ne sont pas propres à la culture Tchadienne.

**LE:** Les populations de l'Est en général, les réfugiés, les déplacés et les humanitaires en particulier, attendent beaucoup en matière de sécurité. A votre avis, qu'est-ce que vous attendez de la MINURCAT et des bailleurs de fonds? Et Que pensez-vous que l'on puisse faire de plus? Soit de la part des autorités tchadiennes ou de la MINURCAT?



**MM:** Oui, la question se pose dans le sens de la sécurité et pour qu'il y ait une sécurité permanente, il y a plusieurs acteurs, il y a disons trois acteurs. Il y a le gouvernement Tchadien qui met à la disposition de la MINURCAT des forces de la police et de la gendarmerie. Il y a la MINURCAT qui doit encadrer, former et appuyer en logistiques le DIS. Et il y a aussi les généreux bailleurs de fonds qui doivent amener les moyens nécessaires pour que l'action soit plus efficace et plus conséquente.

Maintenant si nous prenons ces trois acteurs, nous, nous avons dit tout au début même de la formation que si vous voyez le ratio agents du DIS, population réfugiés/ déplacés c'est peut être 1 pour 1000 ou plus même. Nous pensons que le nombre est réellement en deçà du nombre qui peut nous amener à une sécurité disons, pas permanente mais une sécurité tout le long de nos activités. C'est pourquoi nous avons demandé à ce qu'on double le nombre des DIS. L'élever de 850 à 1700. Mais ce que nous avons compris du côté du gouvernement, c'est que les moyens financiers constituaient le facteur limitant de cette action, si bien qu'on est resté à 850 éléments qui, aujourd'hui déployés sur le terrain, donner le meilleur d'eux même pour créer des conditions de sécurité dans cette zone. Il revient aux deux partenaires de la mission des NATIONS UNIES, la MINURCAT et le Gouvernement Tchadien de faire un plaidoyer en sorte que des fonds puissent être demandés pour augmenter le nombre de ces policiers et gendarmes dans l'objectif d'être plus présents dans les camps des réfugiés et des déplacés et l'environnement immédiat des réfugiés.

Si je prends l'exemple du braquage qui a été perpétré à GOZ BEIDA, si nous avons le nombre nécessaire d'agents, nous pourrions cibler les domiciles et tous les humanitaires et toutes les ONG pour les sécuriser de près et éviter que ces genres d'actions, ces actes crapuleux, se passent dans la ville de GOZ BEIDA. Mais comme le DIS est focalisé sur les camps des réfugiés et les sites des personnes déplacées, la ville de GOZ BEIDA est laissée en quelque sorte à elle-même, parce que du côté même du gouvernement, nous avons dégarni la gendarmerie, la police au profit de la force internationale et du DIS.

Voilà d'une façon générale, mon avis par rapport à votre question.

**LE:** Quel est votre avis sur la prestation jusqu'à ce jour, de la MINURCAT et particulièrement de sa Police? Pensez-vous que la MINURCAT réponde aux les attentes du peuple tchadien et des réfugiés?

**MM:** La collaboration de la mission des NATIONS UNIES et du Tchad n'a que un an et je pense sans nous jeter des fleurs à nous gouvernement Tchadien et à la MINURCAT, que nous faisons bien notre travail. Donnez nous le temps et peut être demandez aux autres de nous évaluer parce qu'on ne peut pas s'auto évaluer. La mission des NATIONS UNIES et le Gouvernement Tchadien font tout pour atteindre l'objectif ultime de cette mission - c'est-à-dire la sécurisation des zones de l'Est, créant ainsi un couloir de sécurité où les acteurs humanitaires, les ONG se déplacent librement. Notre objectif est encore valable et nous faisons tout ensemble, le Gouvernement Tchadien et la mission de la MINURCAT pour que cet objectif soit atteint, tout au moins à moyen terme. Nous n'avons qu'un an, nous venons de nous déployer, la force des NATIONS UNIES s'installe progressivement, donnez nous le temps pour qu'on porte un jugement de valeur sur notre action.

**LE:** Dr, Quel est votre vœu le plus cher à l'endroit du DIS et de la MINURCAT en général?

**MM:** Non il n'y a pas de vœux, il y a un objectif, le Gouvernement Tchadien en acceptant la création d'un Détachement Intégré de Sécurité, avait un objectif. Celui de sécuriser l'Est du TCHAD à travers la formation et l'encadrement de ses éléments. Mais, maintenant que nous sommes sur le terrain, il faudrait absolument répertorier les insuffisances que nous constatons. Est-ce que c'est l'apport logistique, est ce que ce sont les moyens mis à notre disposition, est ce que c'est le nombre de DIS déployé? C'est en ce moment là qu'on peut porter une évaluation et concrètement voir quelles sont les actions qui doivent être entreprises dans l'objectif d'être plus efficace et répondre à nos ambitions. Notre ambition est et reste la sécurisation de tout l'Est du TCHAD.

**LE:** Merci Dr. Moctar.

## *Étapes importantes*

# Les casques bleues prennent le relais de la Force Européenne au Tchad, et en République Centrafricaine

Les gardiens de la paix des Nations Unies au Tchad et en République Centrafricaine (RCA) ont pris le relais le 15 mars 2009, des forces militaires et de sécurité européennes dans deux nations déchirées par des conflits.

Le transfert qui a eu lieu à minuit en heure locale, a été marqué par une cérémonie en présence du Sous secrétaire Général des opérations de maintien de la Paix, Alain Le Roy ; cette cérémonie s'est tenue dans la ville Tchadienne d'Abéché, où sont situés les sièges de la MINURACT.

Le Conseil de Sécurité a approuvé en Janvier, le déploiement de plus de 5.500 casques bleus - 300 officiers de police, 25 officiers militaires de liaison et 5.200 personnel militaires- avec la mission de l'ONU (MINURCAT) pour remplacer les troupes Européennes (EUFOR), qui ont été en place depuis mars 2008.



Dans une déclaration rapportée par son porte parole, le Secrétaire Général Ban Ki-moon a félicité l'EUFOR pour le rôle clé qu'elle a joué en rétablissant la sécurité aux personnes déplacées internes (PDI) aux réfugiés et autres groupes vulnérables dans l'Est du Tchad et le Nord Est de RCA.



«Pendant que la MINURCAT prend ses nouvelles responsabilités, Le Secrétaire Général est confiant que ses forces renforceront les capacités et les réalisations de l'EUFOR en même temps qu'elles continueront à accomplir les pleines tâches de leur mandat en vue de promouvoir les droits Humains et les règles de loi et soutenir le développement de la police Tchadienne de proximité (Le Détachement Intégré de Sécurité) déployée à l'Est du Tchad» ajoute la déclaration.

L'Est du Tchad rencontre un grand défi humanitaire avec plus de 290.000 réfugiés Soudanais de la guerre du Darfour, plus de 180.000 déplacés internes et un peu plus de 700.000 personnes, parmi la communauté d'accueil, qui ont besoin d'aide en nourriture, en eau et de soins de santé. Le Nord de la RCA est aussi touché par une extension du conflit du Darfour aussi bien que par d'autres groupes armés.

Dans sa résolution de Janvier, Le Conseil de Sécurité a insisté que la présence d'une force multi dimensionnelle au Tchad et en RCA vise à créer les conditions favorables à un retour volontaire, sécurisé et supportable des réfugiés et des déplacés, en renforçant la protection sécuritaire, en facilitant l'approvisionnement d'aide

humanitaire, et en encourageant la reconstruction économique sociale et de développement.

La résolution autorise la MINURCAT à «prendre toutes les mesures nécessaires en son pouvoir» pour contribuer à protéger les civils en danger, en particulier les réfugiés et les Personnes Déplacées Internes, faciliter la livraison d'aide humanitaire et le mouvement libre du personnel humanitaire, et protéger le personnel de l'ONU, les locaux, les installations et les équipements.

M. Ban a aussi exprimé «sa gratitude» à l'endroit de plusieurs contributeurs de l'EUFOR et aux nouveaux engagements des pays qui ont contribué par leurs troupes à la force des Nations Unies, et il a encouragé les états membres de continuer à remplir les vides laissés pour que la MINURCAT soit assurée d'être équipée pour bien accomplir son mandat. «Pour réussir, la MINURCAT aura besoin du soutien actif des gouvernements du Tchad et de la République Centrafricaine,» a dit le Secrétaire Général, qui a ajouté qu'il reste reconnaissant aux deux gouvernements pour «leur coopération durant la période de transition et espère travailler avec eux à l'exécution du mandat de la MINURCAT.»

En Septembre 2007, Le Conseil de Sécurité a approuvé la mise en place au Tchad et en RCA, de concert avec l'Union Européenne (EU), d'une présence multidimensionnelle de l'ONU mandatée, comprenant les forces militaires de l'Union Européenne EU, au Tchad et en RCA pour aider à protéger les civils et faciliter l'envoi d'aide humanitaire aux milliers de personnes déplacées à cause de l'insécurité dans les deux pays et à la frontière Soudanaise.



Le Conseil de Sécurité a bien accueilli la passation d'autorité réussie des forces européennes aux forces de maintien de la paix des Nations-Unies dans les pays déchirés par la guerre à savoir le Tchad et la République Centrafricaine (RCA).

Dans une déclaration pressante, les 15 membres du corps ont recommandé à l'Union Européenne (EU) d'apporter son soutien aux activités de l'ONU dans l'est du Tchad et au Nord est de la RCA. La déclaration a aussi loué la contribution de l'UE «pour avoir sécurisé l'acheminement d'aide humanitaire et rétabli la sécurité et la stabilité dans sa zone d'opération.»

Pendant la cérémonie, Le Commandant de la force EUFOR le Général Philippe Ganascia a passé le commandement au Général Elhadji Mouhamadou Kandji de la MINURCAT. Les troupes issues des pays tels que: L'Albanie, L'Australie, La Croaite, La Finlande, La France, L'Irlande, La Pologne et La Russie ont été reversées pendant que les troupes du Togo et du Ghana viennent récemment d'arriver pour prendre fonction. Le Malawi, La Namibie, Le Népal, La Norvège et l'Uruguay, entre autres Nations, se sont engagés à envoyer leurs troupes à la MINURCAT.

La déclaration du Conseil a salué les contributions des états membres de l'ONU en personnel militaire et de police à la MINURCAT, et a aussi exprimé sa satisfaction pour la réussite du déploiement par la MINURCAT du Détachement Intégré de Sécurité formé (DIS), qui est une unité spéciale composée des policiers et Gendarmes Tchadiens, chargé de la protection des réfugiés et des Personnes Déplacées Internes à l'Est du Tchad. L'accent a été mis aussi sur «l'importance d'une amélioration à la longue des relations régionales, en particulier entre le Soudan et le Tchad».

Interview du Commissaire Adjoint de la Police M. Frederik Bjerkeborn

## Unis, nous serons plus forts



M. Frederik Bjerkeborn est le Commissaire Adjoint de la Police de la MINURCAT. Il est d'origine suédoise, âgé de 52 ans, il est marié et père de deux enfants dont un garçon et une fille. Il a eu une carrière honorable de plus de 20 ans dans la Police Nationale de son pays avant de rejoindre notre Mission. Il a accepté de répondre à notre sollicitation en répondant à quelques questions pour nos lecteurs, malgré les nombreuses rencontres et les voyages qu'il doit effectuer.

**L'ECHO:** Monsieur, pouvez vous nous parler de votre cursus scolaire et du développement de votre carrière professionnelle ?

**FB:** J'ai été diplômé des études supérieures, ensuite j'ai passé le concours de l'Académie de la Police Suédoise. Après mon diplôme, j'ai suivi plusieurs cours à l'université et aussi dans divers centres de formation de la Police Suédoise. J'ai accompli différentes tâches dans la Police Nationale de mon pays depuis que j'y suis entré en 1977. Le poste que j'ai occupé avant de venir au Tchad était celui de chef d'Unité d'Intervention Rapide.

**LE:** Vous avez servi dans la Coopération Internationale de la Police et de maintien de la paix pendant quelques temps, pouvez-vous nous dire quelque chose à ce propos ?

**FB:** En rentrant à l'ONU, j'ai passé 2 ans en République Démocratique du Congo (RDC) avec la MONUC, entre 2002 et 2005. J'ai aussi servi pendant un an au nom du Gouvernement Suédois au Rwanda, où je coordonnais un programme d'assistance à la Police.

**LE:** Quelles comparaisons pouvez-vous faire entre la mission en RDC et celle-ci ?

**FB:** Je pense que la mission au Tchad est la plus difficile. Les défis que nous rencontrons ici sont nombreux, mais il faut comprendre que quand j'arrivais pour la première fois à la MONUC, la mission existait déjà depuis trois ans. Le mandat de la MINURCAT est aussi différent de celui de la MONUC. Néanmoins les difficultés et les défis de la MINURCAT la rendent même plus intéressante.

**LE:** Dans votre message de vœux du nouvel an, vous avez mis l'accent sur le renforcement de la coopération avec le DIS, pouvez-vous nous faire le point de cette coopération à ce jour ?

**FB:** La création et la formation du DIS sont les choses les plus importantes dans la mission. C'est le noyau même de notre mandat. Pour réussir, nous devons travailler très étroitement avec nos collègues du DIS. Autrement, nous ne pourrions jamais atteindre les objectifs qui nous sont assignés. Toutes les ressources disponibles doivent être mises en œuvre pour soutenir le DIS.

**LE:** A votre avis, que pourrait-on faire pour améliorer davantage, les relations entre les UNPol et la population tchadienne ?

**FB:** Nous devons tous comprendre que nous sommes étrangers dans ce pays. Nous devons respecter les règles et les traditions internes. Et évidemment traiter la population comme des amis, des frères, et des sœurs. Il est aussi important, lorsque



nous rencontrons les Tchadiens, d'être toujours humbles et correctes à leur égard.

**LE:** Avez-vous un message particulier à l'attention de vos collaborateurs ?

**FB:** Je suis ici pour vous aider et vous assister. Il est donc important d'avoir une communication quotidienne en vue de résoudre les problèmes et de développer le travail. Unis, nous serons plus forts.

**LE:** Pour finir, une question plus facile, peut-on connaître vos loisirs ?

**FB:** J'aime être avec ma famille, lire les livres, écouter la musique et bien sûr pratiquer toute sorte de sports. J'aime jouer au tennis, j'en suis le champion dans la Police Nationale Rwandaise, et j'aime passer du temps avec mes amis.

---

## Médailles parade du Contingent burundais



Les dix UNPol du contingent Burundais ont été distingués dans l'ordre de la Médaille d'honneur du maintien de la Paix, le 31 janvier 2009, à 19 heures.

C'est à l'hôtel Novotel de N'Djamena que s'est déroulée cette cérémonie qui a regroupé bon nombre de personnalités de la Mission dont notamment le premier Responsable, le Représentant Spécial du Secrétaire Général pour la République Centra Africaine et le Tchad, Monsieur Victor Angelo.

Dans son intervention, le RSSG, a livré des mots de gratitude à l'endroit des UNPol burundais, pour l'excellent travail qu'ils accomplissent au sein de la Mission. L'orateur



qui connaît très bien le pays, a révélé que la Police burundaise profondément restructurée en 2005, est un exemple à suivre partout.

Quant à Monsieur Pascal Otedero, il a félicité ses compatriotes récipiendaires et remercié les Responsables de la Mission des Nations Unies, pour la remise de décoration. Il a également adressé des mots de remerciement à ses collègues du système des Nations Unies pour leur présence. Pour clore son propos, il a ajouté que le Burundi qui sort d'une longue période de crise, pendant laquelle il a beaucoup reçu des autres Etats, est aujourd'hui dans la phase du donner.

Une projection de film commenté, nous a permis de découvrir en profondeur, le pays des célèbres tambourineurs africains.



## Une journée dans une Semaine de la femme

Les femmes travaillant à la MINURCAT, dans les Agences des Nations-Unies, telles que L'UNICEF, L'UNDP, le FNUAP et le PAM ont célébré le jeudi 5 Mars 2009, la journée de la femme. C'est l'Hôtel Kempinski qui abrité les manifestations marquant cette journée de la femme des Nations Unies qui ne voulaient pas rester toujours en marge de cette commémoration honorant la femme.



Conformément aux résolutions 1325 et 1820 dans leurs articles relatifs au rôle de la femme dans la construction de la Paix, les femmes de la Mission des Nations Unies en République Centrafricaine et au Tchad et leurs consoeurs des Agences de l'O N U, ont voulu marqué cette journée par des manifestations culturelles ponctuées de séances d'exposés débats ; de sketches et de poèmes. Le tout a été agrémenté par les danses du ballet Irifé et la troupe Kadja Kossi.

C'est Monsieur Cheik Tidjane Cissé, représentant du FNUAP et hôte de la cérémonie, qui a livré le mot d'ouverture de la journée qui était axée sur le thème: «Problématique des femmes liée au genre, au VIH/SIDA et aux droits humains et perspectives au niveau National».

La section des Droits humains a présenté les textes juridiques (traités, conventions) sur les droits humains en général et sur les

droits des femmes et des enfants en particulier.

La représentante de la société civile a défini le concept de société civile, avant de décrire la situation de la femme et les actions menées jusqu'alors à travers les associations féminines. Parmi les points saillants, elle a relevé le manque de vision globale commune, le problème économique qui est à la base de la situation actuelle de la femme. A savoir, les difficultés d'accès à la terre, les violences à l'égard des femmes, l'analphabétisme, le manque d'autonomie dans la gestion des crédits.

Le thème «famille et lutte contre la stigmatisation au VIH/SIDA» a été exposé par la section VIH/SIDA. Cela a permis à l'assistance de s'enquérir des autres modes de contamination par le VIH/SIDA ainsi que des autres formes de stigmatisation.



La Section Genre a parlé de «Femmes et situation de conflit» qui a été l'occasion de rappeler les résolutions 1325 et 1820 avant de présenter les actions menées en faveur de la femme; telles que les actions de proximité, le dialogue intercommunautaire etc.

En intermède, les femmes ont livré des slogans qui leur sont chers comme: «La femme, maillon fort de la chaîne; La femme, créature merveilleuse, force

tranquille, tirée de l'homme pour l'homme; La femme est dotée d'un grand cœur, plein d'amour; La femme porteuse de la vie, mère; gardienne de la tradition et de l'homme qu'elle a engendré.»



Les femmes ont reconnu que le déficit d'information dans les organisations féminines et dans la famille, constitue la faiblesse des femmes à prendre facilement la parole devant une marée d'hommes ou à bien s'organiser pour se défendre. Cela fait qu'elles subissent souvent les méfaits des crises économiques et sociales.

C'est dans ce souci qu'elles entendent s'organiser pour appeler la société civile en général et la MINURCAT en particulier, à engager des actions de plaidoyer en faveur des femmes pour dire halte aux discriminations et stigmatisations dont les femmes sont souvent victimes en période de guerre comme de paix. Elles souhaitent voir les parents encourager la communication dans les débats ouverts au niveau de la cellule familiale.

C'est sur le vœu Bonne femme Bonne fête que les participantes ont clôturé leur manifestation à l'issue du poème déclamé par un agent du PAM qui a arraché les applaudissements des femmes et de toute l'assistance.

Après ces exercices intellectuels l'assistance a eu droit à un cocktail offert en son honneur par la MINURCAT.

## Décoration du Contingent malgache

Le 27 février 2009, a eu lieu à l'hôtel Shanghai, la cérémonie de décoration des 18 membres du contingent malgache de la MINURCAT. La fête s'est déroulée en



présence notamment, du Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU, Monsieur Victor ANGELO, du Secrétaire Général de la CONAFIT (Coordination nationale des Forces internationales au Tchad), du Police Commissioner, le Major Général Gerardo CHAUMONT, du

Commandant central du Dis, le Colonel CHANANE Issakah Acheck et la communauté malgache vivant au Tchad.



Dans son intervention, le Représentant Spécial du Secrétaire Général, a dit que le travail effectué par les membres du contingent malgache est très bien apprécié à telle enseigne que le Chef de la Police civile de la MINURCAT, ne tarit pas d'éloge à l'endroit de ce contingent a-t-il ajouté, avant de souhaiter une fin heureuse

à la crise que vit en ce moment ce pays, naturellement riche.

Auparavant, le Chef du contingent, l'UNPol Diogène Maka, a présenté Madagascar aux plans politique, économique, social et culturel. En précisant que ses compatriotes et lui, en sont tous à leur première mission. Il a tenu à exprimer sa gratitude et celle de ses frères d'arme, à l'égard des instances dirigeantes et de tous les personnels nationaux et internationaux de la MINURCAT, pour la bienveillante attention et la sollicitude qu'ils ne cessent de leur accorder.

A la fin des interventions, des présents ont été offerts à toutes les personnalités présentes. C'est par des pas de danse malagasy que tout s'est achevé dans l'allégresse générale.



---

## *Faits et Chiffres*

### MINURCAT - Mission des Nations Unies en République Centrafricaine et au Tchad

Habilitation en cours:	Mandat établi pour une durée d'un an (Résolution 1778 du Conseil de Sécurité du 25/09/2007) Mandat prorogé jusqu'au 15 Mars 2009 (Résolution 1834 du Conseil de Sécurité du 24/09/2008) Mandat prorogé jusqu'au 15 Mars 2010 (Résolution 1861 du Conseil de Sécurité du 14/01/2009)
SRSG et HoM D/SRSG Commissaire de UN Police	M. Victor Da Silva <b>Angelo</b> (Portugal) Mme. Rima <b>Salah</b> (Jordanie) Major Général Gerardo Christian <b>Chaumont</b> (Argentine)
Chef des OLM Chef du staff: Chef de l'Administration :	François <b>N'Diaye</b> (Sénégal) Elike <b>Segbor</b> (Togo) Gui <b>Siri</b> (France)
Effectifs prévus par le mandat (UNSCR 1861 du 14-01-09):	Au maximum 300 Policiers, 25 officiers de liaison militaires, 5.200 personnels militaires, ainsi qu'un nombre adapté de personnels civils
Effectifs déployés (au 31-03-09):	Au total 282 personnels en uniforme, dont 46 observateurs militaires et 282 Policiers, assistés de 75 personnels civils internationaux, 33 personnels civils locaux et 35 personnels volontaires des Nations Unies.
Contributeurs en militaires:	Bangladesh, Bolivie, Danmark, Egypte, Gabon, Ghana, Jordanie, Kyrgystan, Mali, Nepal, Nigeria, Portugal, Senegal, Espagne, Suède et Yemen
Contributeurs en Policiers:	Voir le tableau page 20.

# *Pays et Soldats de la paix*

## *Le Burkina Faso*



### **Pays des hommes intègres**

Situé à l'Ouest du Continent africain, Le Burkina est un pays Saharien enclavé ayant une superficie de 274.200 km<sup>2</sup>. Il fait frontière avec Le Mali, Le Niger, Le Bénin, Le Ghana, Le Togo et La Côte d'Ivoire.

«Le pays des hommes intègres» qui est sans littoral (privé d'accès maritime direct), accède à la mer, pour ses importations et ses exportations à travers les ports autonomes des pays voisins que sont: le port d'Abidjan (en Côte d'Ivoire), le port de Lomé (au Togo), le port de Cotonou (au Bénin) et les ports de Takoradi et Tema (au Ghana).

Ancienne colonie française depuis le 1<sup>er</sup> mars 1919, le Burkina Faso (ancien Haute-Volta), Etat laïc et démocratique, a obtenu son indépendance en 1960, après plusieurs péripéties et rebondissements qui peuvent se résumer comme suit:

- 1<sup>er</sup> mars 1919, création de la colonie de la Haute Volta en instituant un Conseil d'Administration de cette colonie.
- 5 septembre 1932, suppression et dissolution de la colonie de Haute-Volta pour la rattacher à la Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger.
- 4 septembre 1947, rétablissement de la Haute-Volta dans ses anciennes limites territoriales avec une autonomie administrative et financière.

Le nom actuel du pays, BURKINA FASO, date du 04 août 1984, sous la période révolutionnaire, de 1983 à 1987. Il signifie «La Patrie des Hommes Intègres» en langues locales mooré Burkina

signifiant «Intègre» et bamanankan «Faso» se traduit par «patrie». C'est une combinaison des deux langues principales du pays, le Mooré, parlé par les Mossis, ethnique majoritaire, et le Bamanankan ou langue des bambaras ou des Dioulas parlé dans la sous région Ouest Africaine.

Burkinabé désigne l'habitant (homme ou femme) en Foulfouldé, langue parlée par les Peuls, peuple d'éleveurs nomades, également présents dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest.

En français, on utilise BURKINA FASO ou BURKINA dans les usages courants et BURKINA FASO dans les usages officiels. Ses habitants sont des Burkinabé (mot invariable). Ouagadougou, sa Capitale, est située au centre du pays. Le Burkina est membre de l'UA, de l'ONU, de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA)

Depuis janvier 2008, le Burkina Faso fait partie du Conseil de Sécurité des Nations-Unies, en tant que membre non permanent pour la période de 2008-2009.



L'emblème du Burkina est le rouge et le vert - deux bandes horizontales frappées au milieu par une étoile jaune à 5 branches. Sa devise est « Unité-Progrès-Justice ». Le Dytaniè est son hymne.

Au plan constitutionnel, le Burkina Faso s'est doté d'un régime présidentiel pluraliste. Le président de la République est élu au suffrage universel direct pour

un mandat de cinq ans. L'actuel président est Monsieur Blaise Compaoré qui fixe les grandes orientations de la politique de l'Etat. Il est le Chef suprême des Armées, président du Conseil Supérieur de la Magistrature et président du Conseil des ministres. En outre, son gouvernement est responsable devant l'Assemblée Nationale.

### Organisation administrative et démographique

Sur le plan administratif, le Burkina est divisé en treize régions ayant chacune à sa tête un Gouverneur. Ces régions sont composées de provinces au nombre de 45 ayant chacune à sa tête un haut-commissaire nommé. Les provinces sont subdivisées en 351 départements dirigés par des préfets nommés. Il faut noter cependant, qu'à l'intérieur de ces départements, il y a 49 Communes urbaines et 309 communes rurales ayant à leur tête des maires élus. Le Burkina compte en ce moment 8000 villages.

Avec une population d'environ 15 millions habitants, le Burkina est l'un des pays les plus peuplés de l'Afrique de l'Ouest, avec une densité de 53,9 habitant au km<sup>2</sup>. Cette population comprend plus de femmes que d'hommes. Elle est composée de plus de 70 groupes ethniques vivant en parfaite harmonie. Ce sont des groupes qui se sont entremêlés à travers les âges dans une symbiose telle qu'ils en sont arrivés à créer souvent des groupes mixtes. C'est le cas des Silmi-Mossé qui est un mélange de Peul et de Mossi. Les Bobo Dioula sont le produit du mélange de Bobo et de Dioula.

Cette unité a contribué à cimenter l'esprit de cohésion pacifique qui anime l'ensemble des ethnies du Burkina dont les

traits caractéristiques sont: l'hospitalité, l'humilité, la loyauté, la politesse, l'amour de la patrie et l'acharnement au travail, ainsi que le courage dans l'adversité.

Il existe au Burkina, plus de 70 langues et dialectes. Les principales sont, le Mooré, parlé par les Mossis, l'éthnie majoritaire; le dioula, langue commune à plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest; le fulfuldé est parlé par les Peuls, la deuxième éthnie majoritaire; le san est la langue des Samos qui sont les parents des Mossis et plusieurs autres langues.



Le Burkina Faso, comme la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, a pour langue officielle le Français. L'Anglais est enseigné dans tous les établissements d'Enseignement secondaire; il est donc compris par un grand nombre d'intellectuels, mais ceux-ci ne le parlent pas au quotidien.

Il convient de dire que ce pays pluriethnique, doit sa stabilité et son épanouissement au rôle de régulateur social et d'exutoire pour dédramatiser les situations tendues ou conflictuelles, que joue la parenté à plaisanterie dans la société Burkinabé. En effet, la parenté à plaisanterie qui est source de distraction et d'amusement joue un rôle fondamental dans la société du Burkina. Il



s'agit en fait d'un mode de comportement spécifique entre certains groupes qui se traduit dans les échanges verbaux, par un ton, des paroles, des attitudes parfois agressives, que les protagonistes ne pourraient se permettre envers d'autres personnes ne partageant pas ce lien particulier qui est la parenté à plaisanterie ou dakiré, en Mooré.

## Climat et économie

Le Burkina Faso possède un climat de type soudanien caractérisé par 2 saisons:

- une saison sèche qui s'étend d'octobre à avril ou mai. Elle se caractérise par des vents secs d'harmattan qui soufflent du Nord-est au Sud-ouest. Le mois d'avril est un mois charnière qui accueille l'arrivée des vents humides chargés de mousson.
- une saison des pluies ou saison hivernale caractérisée par des vents humides. Elle court de mai ou juin à septembre.

Par ailleurs, l'on distingue trois zones climatiques à savoir:

- La zone sahélienne qui s'étend au nord du pays. Elle est caractérisée par une faible pluviométrie (moins de 600mm), des températures élevées et une végétation d'arbustes épineux. C'est la zone d'élevage par excellence.
- La zone soudano sahélienne qui est située au Centre Nord et connaît une pluviométrie moyenne (750mm).
- La zone soudano guinéenne. S'étendant au Sud elle est caractérisée par des pluies relativement abondantes et des températures plus ou moins basses.



Le Burkina Faso est un pays en voie de développement. Une situation qui s'explique en partie par la faiblesse tant bien de ses ressources naturelles que de

leurs prix d'échange sur le marché mondial.



L'agriculture et l'élevage représentent 32% du produit intérieur brut et occupent 80% de la population active. Les principales cultures sont le sorgho, le mil, le maïs, l'arachide, le niébé, le riz, les tubercules, les fruits et légumes.

Premier producteur de coton en Afrique, avec plus de 700.000 tonnes en 2007, destinée à l'exportation, l'économie du Burkina Faso résiste tant bien que mal à la chute des cours mondiaux des matières premières. A côté du coton qui constitue une importante source de rentrée de devises du pays, il faut noter quelques produits miniers tels que le cuivre, le fer, le zinc et surtout l'or. Les fruits et légumes, les produits de l'élevage, les oléagineux, sont les seconds produits d'exportation du pays après le coton.

## Activités culturelles

Au Burkina l'activité culturelle s'exerce aux moyens d'infrastructures et d'activités culturelles publiques et privées. Les activités de réjouissance telles que la musique et la danse avant, pendant ou après les activités champêtres ou les cérémonies coutumières ou religieuses, comme les naissances, décès, initiations, intronisations de chefs traditionnels et autres se déroulent quotidiennement. Il se passe une intense activité culturelle dans les huit mille villages du Burkina, où vivent 90% de la population, composée

d'agriculteurs et d'éleveurs, ainsi que dans les villes de moyenne importance.

Par ailleurs, il faut saluer les initiatives de l'Administration, qui drainent des visiteurs de par le monde entier, lors des activités culturelles qu'elle organise. L'on peut citer:

- ☀ Le Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou, le **FESPACO**, le plus grand festival de cinéma du continent qui a lieu tous les deux ans à Ouagadougou, au mois de février des années impaires.
- ☀ Le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (**SIAO**) qui a lieu aussi tous les deux ans, à Ouagadougou, principalement les années paires, à la fin octobre et au début de novembre. C'est le plus grand salon de promotion de l'Artisanat africain.
- ☀ La Semaine Nationale de la Culture (**SNC**), qui a lieu durant une semaine, tous les deux ans, à Bobo-Dioulasso. C'est un tremplin de la culture nationale, sous régionale et également de la diaspora.
- ☀ Le Symposium de Sculpture sur granit de Laongo, un village, situé à 35km de Ouagadougou.



Le secteur privé, organise également de grandes manifestations culturelles qui ont-elles aussi une très grande audience nationale et internationale. Il s'agit :

- du Festival Ciné « Droits Libres » pour les droits de l'homme et la liberté de presse.

- du Festival International des Cultures Urbaines WAGA HIP HOP qui se déroule chaque année depuis 2000.
- du Festival International de Théâtre et de Marionnettes (FITMO) du professeur Jean Pierre Guingané,
- Du festival de Jazz à Ouaga,
- des Nuits Atypiques de Koudougou (NAK),
- du Festival International de Théâtre pour le Développement (FITD)
- du Festival des Masques de la Sissili et du Sanguié (danse des masques en costumes de fibres et à représentations animales) qui se tient à Pouni, localité située à 150km de Ouagadougou, la capitale,
- du Festival du carnaval DODO (danses de masques à représentation animales) qui se tient chaque année à Ouagadougou.
- de la Finale du carnaval Salou qui se tient annuellement à ouaga.
- de la Finale du Festival KIGBA (danses des femmes) qui se tient annuellement à ouaga.
- de Ouag'art (exposition d'arts plastiques et graphiques) qui a lieu tous les ans,
- du Symposium de Sculpture et de Peinture sur Roche de Léguéma, village situé à 15km de Bobo-Dioulasso.

Notons que la presse culturelle tient une place de choix dans ces différentes manifestations culturelles. L'on peut citer notamment, L'observateur dimanche, Star hebdo et Evasion. De même qu'une association de jeunes journalistes culturels du nom de 'Planète Culture' qui couvre les principaux festivals depuis deux ans au moins.

Il existe en outre, cinq musées gérés par des structures de l'Etat qu'il serait intéressant de visiter - le musée national de Ouagadougou, le musée provincial du Houet à Bobo-Dioulasso, le musée des civilisations du Sud-ouest dans le Poni à Gaoua, le musée provincial du Sanmentenga à Kaya, le musée géologique du bureau des mines et de la géologie du Burkina (BUMIGEB). Au compte du

secteur privé, il y a : Le musée de la bendrologie à Manéga, et Le musée des masques à Boromo.

### **Le Burkina et la Paix Mondiale**

Le Burkina Faso qui a très bien compris qu'il n'y a pas une mission plus noble que de participer à la résolution pacifique des conflits, s'est profondément engagé dans la résolution de différents conflits à travers le monde. Ce pays a notamment, joué la médiation dans la solution de quelques crises dans la sous région Ouest de l'Afrique et aussi ailleurs.

Son dévouement à la cause de la paix et à la stabilité Internationale lui a valu d'être élu membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations-Unies. Nous devons citer ici l'élection d'un de ses fils, M. Djibril Bassolé au poste de chef de la médiation conjointe des Nations-Unies et de l'Union Africaine au Darfour.

Ceci explique pourquoi différentes forces civiles et militaires du Burkina participent depuis longtemps aux nombreuses missions de maintien de la paix de L'ONU et de L'UA.

De même plusieurs responsables de la

police Nationale et de la gendarmerie de tout grade, ont pris part et continuent à participer à de nombreuses missions de maintien de la paix en République Démocratique du Congo (RDC), au Burundi, au Rwanda, au Soudan et actuellement au Tchad.

Le Burkina Faso compte 18 membres UNPols dans son contingent à la MINURCAT dont 14 viennent de la Police Nationale et 4 de la Gendarmerie. Ils sont arrivés au Tchad entre mai et octobre 2008. Ils s'appellent : Louis Yéguebno KAFANDO (Chef de contingent), Abdoulaye SANOU, Issa OUEDRAOGO, Apollinaire SAWADOGO, Jean SAWADOGO, Epiéboye KANDO, Aminata OUEDRAOGO, Ragoméoudoubo OUEDRAOGO, Paul Roger TAITA, Joachim NONGUIERMA, Lespène KAM, Jean Pierre ZONGO, Robert BOUDA, Mariame KARAGASOW, Abdoulaye NAGABILA, Abdoulaye BORO, Bernard SAWADOGO et Dominique Florent KONATE.

Il faut noter la présence de trois femmes officiers de police qui sont à leur première mission.





## Entièrement dévoué à la mission



Colonel **Elhadj Mamadou Dia**, Chef du service administratif des UNPols

**L'ECHO:** Bonjour mon Colonel. Voudriez-vous vous présenter à vos collaborateurs et à nos lecteurs?

**Elhadj M Dia:** Je suis né le 22 Juin 1958 à Dakar, au Sénégal. Je suis marié et père de quatre enfants. Je suis à ma 31<sup>ème</sup> année dans la Gendarmerie. Et j'ai été promu au grade de Colonel le 1<sup>er</sup> Janvier 2004.

**LE:** Quel a été votre cursus scolaire, et votre formation?

**EMD:** Après mes études primaires, je suis entré à l'Ecole Supérieure Militaire de Saint Louis. Après mon diplôme en 1978, j'ai fréquenté l'Ecole des Officiers de Gendarmerie du Sénégal et je me suis inscrit moi-même à la Faculté des sciences juridiques et économiques de Dakar. Après mon diplôme en droit privé, j'ai quitté pour Melun (en France) avec le grade de Sous lieutenant pour entrer à l'Ecole des officiers de Gendarmerie. Je suis retourné au Sénégal en 1982 et j'ai continué mes

études sanctionnées par le diplôme de Master.

**LE:** Quels sont les différents postes que vous avez occupés dans votre pays, le Sénégal et les expériences que vous y avez acquises?

**EMD:** Après avoir fini mes études j'ai eu à occuper les postes suivants: Commandant Adjoint d'une Compagnie d'ordre Public, Commandant Adjoint de Compagnie de recherches judiciaires, Commandant de section des ressources générales (Administration), Commandant de la légion de recherche judiciaire (une légion comprenant deux ou plusieurs régions), Commandant Adjoint de la Gendarmerie (comprenant toutes les unités d'intervention de la gendarmerie dans le domaine judiciaire sur le territoire national).

J'ai été aussi Directeur de contrôle des études et des législations au ministère des Forces Armées et en même temps membre de l'Assemblée Générale Consultative du Conseil local. J'ai fait quelques formations professionnelles à l'étranger comme à Lomé, en République du Togo et à Baton Rouge en Louisiane, aux USA, à l'Ecole d'Administration, où j'ai suivi la formation sur le rôle de la police dans la gestion de crise.

**LE:** Voudriez vous nous retracer votre parcours dans les Nations Unies ?

**EMD:** J'ai fait ma première expérience internationale en 1993 au Rwanda où j'ai travaillé dans la mission de l'ancienne Organisation de l'Unité Africaine OUA. Je suis entré dans les Nations Unies en 1998

quand j'ai servi en Bosnie et Herzégovine (UNMIBH) comme responsable d'enquête sur les droits de l'Homme et j'ai aussi servi en 2001 comme Commissaire Adjoint au Sahara Occidental (MINURSO).

**LE:** Quelle comparaison faites vous des autres missions où vous avez servi par le passé avec la MINURCAT ?

**EMD:** Les autres missions étaient déjà implantées et fonctionnelles, contrairement à la MINURCAT qui n'est encore qu'à sa phase de démarrage.

**LE:** Eu égard à vos quelques mois de séjour ici au Tchad, quelles sont les difficultés qui se posent à la MINURCAT ?

**EMD:** Les difficultés sont liées aux ressources et aux infrastructures qui sont entrain de se développer progressivement. Mais on doit s'armer de patience.

**LE:** Avez-vous un message particulier à l'attention de vos collaborateurs ?

**EMD:** Je vais leur demander de s'engager de tout cœur dans une mission qui nous est donnée pour former et superviser les membres du DIS. C'est-à-dire qu'il est évident que l'UNPol a un rôle presque prépondérant dans cette mission.

**LE:** Quelles sont vos forces de caractères ?

**EMD:** Je laisse aux autres d'apprécier. Je peux dire que je m'efforce chaque jour de m'investir entièrement dans mon travail, en gardant un certain niveau d'écoute et de respect pour tout le monde. D'autre part, je demande qu'on me respecte.

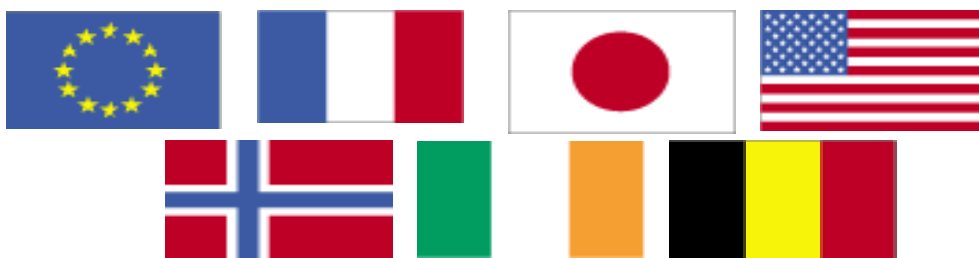
**LE:** Quels sont vos loisirs ?

**EMD:** J'aime le football et la marche.

---

## *Pays donateurs*

La généreuse contribution des pays donateurs - l'Union Européenne, la France, le Japon, les Etats-Unis, la Norvège, l'Irlande et la Belgique a permis de financer le projet du D.I.S.



---

### Comité de rédaction

Gerardo CHAUMONT  
Commissaire de Police de la MINURCAT

Mahmoud EL KATEB  
Conseiller en Communication

Avec la collaboration de: Aubin DJANHOUE, Islam SAMY, Bonaventure NGOKIAL, Helene Assie  
L'Echo de la MINURCAT Police est régulièrement produit par la Section Presse UNPol.

Vos articles, commentaires, suggestions et informations additionnels peuvent être envoyés au siège de la MINURCAT Police situé au QG sis avenue Général Ali Ibrahim, N'Djamena (Tchad)

© 2009 L'Echo du Police de la MINURCAT. Tous droits réservés.

# Formation

## Attention aux pas que vous posez !

Le jeudi 25 Février 2009, il a été organisé dans la salle de formation de Farcha un atelier sur le Thème : les restes des Explosifs de guerre ou les engins non explosés.

**Faites attention lorsque vous devez voyager à l'Est ou plus au Nord du Tchad. La mort est sous vos pieds. Il suffit d'un faux pas pour qu'un engin explose et vous ôte la vie.**

Dans le souci de prévenir le personnel de la MINURCAT des graves risques qu'il y a sur le champ de la mission, le séminaire a été animé par M. IMAD Abdul Baki de la section Action des Mines basée à Abéché. Pour confirmer l'adage selon lequel «prévenir vaut mieux que guérir», L'Autorité Nationale d'Action contre les Mines en collaboration avec le Haut Comité National de déminage du Tchad (HCNDT) ont associé leurs forces dans cette action d'information du personnel de la MINURCAT. Il y avait deux sujets principaux dont l'un concernait les signes auxquels on reconnaît qu'une zone est minée, et l'autre sur la conduite à tenir si on s'apercevait qu'on se retrouve brusquement à proximité d'un reste explosif de guerre (REG) ?



En général, il y a des signes appelés marquages réguliers ou improvisés qui peuvent aviser le voyageur et l'amener à faire très attention.



Les marquages réguliers sont :

- Les triangles rouges avec tête de mort
- Les triangles sur barbelés ;
- Les piquets peints en blanc et cailloux rouges.

Les marquages improvisés sont :

- Les indices de Présence des REG ;
- Les anciennes positions militaires
- Les maisons abandonnées.

Quelle conduite tenir lorsqu'on vient à se retrouver dans une telle zone ?

- Eviter de rouler ou de marcher sur les bas cotés de la piste.
- Eviter de franchir les lignes de front ;
- Eviter de franchir les barrages routiers ;
- Eviter de toucher aux personnes et animaux morts.

Pour voyager dans une telle zone, un minimum de préparation de base est nécessaire. Pour ce faire, le voyageur devra prendre sur lui: de la nourriture et de l'eau; ses pièces d'identité et autres documents de voyage; la radio, le GPS et les codes d'appel; les contacts d'urgence ; la trousse médicale, etc.....



















En plus de toutes ces précautions à prendre, il appartient au voyageur d'observer les règles relatives au mouvement du personnel et de véhicule qui consistent à:

- Ne pas voyager de nuit;
- Eviter les zones marquées;
- Rester sur la piste en cas d'arrêt ou de panne ;
- Résister à la tentation de prendre des souvenirs;
- Si un compagnon est blessé dans une zone de mine il ne faut jamais se précipiter pour le soulever;
- Eviter de faire le héros malheureux.

L'exposé de M. IMAD Abdul Baki a été suivi d'une projection de diapositives. Les images des victimes des REG ont permis de juger des horreurs auxquelles l'homme est exposé chaque jour qu'il côtoie des REG. Les dégâts montrent que les zones à risque se rapprochent des grandes villes où il y a eu des affrontements armés entre les rebelles et les forces gouvernementales. Partout dans le monde, une mine est prête à exploser alors, il faut connaître le geste approprié pour réduire les risques que l'on encourt.

## Faits & Chiffres

Pays membres et effectifs UNPols (à la date du 31 Mars 2009)

 Bénin	27	 Madagascar	18
 Burkina Faso	17	 Mali	5
 Burundi	10	 Niger	12
 Cameroon	10	 Portugal	4
 Cote d'Ivoire	38	 Rwanda	10
 Egypt	13	 Sénégal	18
 France	18	 Suède	2
 Guinée	3	 Togo	8
 Jordanie	8	 Yémen	17
 Libye	3	 Total	241 (25 femmes)